

# Association Loi 1901

## Contrat d'engagement mutuel – Printemps / été 2012

Ce contrat est organisé par l'AMAP Croix-Luizet et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'association :

Il est établi ENTRE :	ET :
Gaec de la Cordière – Dalivoy	.....
Eleveur d'agneaux et de porcs	Membre Adhérent de l'AMAP de Croix-Luizet
Représenté par Marie Arcan	Demeurant : .....
01640 L'Abergement de Varey	.....
	N° de téléphone : .....
	Adresse courriel : .....
Dénommé : Le Producteur	Dénommé : le Membre Adhérent

### **Engagement réciproque :**

Le Producteur s'engage à fournir un panier mensuel de viande et charcuterie, mélange Agneau et Porc, issu de son exploitation, et à respecter les règles de l'agriculture paysanne. La nourriture pour les animaux produite par le Producteur est cultivée suivant les méthodes de l'agriculture paysanne et naturelle. Le fourrage ainsi que les céréales achetées sont sélectionnés non OGM. Le Producteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

### **Prix :**

Le Producteur s'engage à varier les paniers suivant un roulement afin que ceux-ci contiennent sur la durée un assortiment de viande et de charcuterie composé de morceaux nobles et de morceaux moins chers. Le membre adhérent définit le nombre de portions qu'il souhaite dans son panier. Le prix moyen du Kg est d'environ 14.5 € du Kg.

**Le montant du panier est fixé** (entourez votre choix ci-dessous):

Assortiment agneau+porc, poids compris entre 1,5kg et 1,6Kg :	23 €
Poids compris entre 2,3kg et 2,4kg :	Assortiment agneau+porc : 34 €
	100% agneau : 39 €
	100% porc : 31 €
Assortiment agneau+porc, poids compris entre 3,4kg et 3,5kg :	49,5 €

**Abats :** *si vous souhaitez des abats ou du boudin en plus du panier viande, remplissez le tableau page 2 en indiquant les quantités voulues (soit en poids, soit en nombre de parts) dans les cases selon la(les) date(s) qui vous intéresse(nt).*

### **Durée du contrat et dates de livraison :**

Saison printemps 2012/ été 2012 : d'avril 2012 à septembre 2012 suivant le calendrier préalablement défini en page 2 que les parties s'engagent à respecter.

### **Modalités de livraison :**

Les livraisons sont effectuées exclusivement à la Maison du Citoyen de Villeurbanne, 67 rue Octavie, les jeudis soir entre 19 et 20 heures. Toutefois et en accord avec le producteur, le Conseil d'Administration de l'Amap Croix-Luizet peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour, ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour le producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration de l'Amap Croix-Luizet et les membres Référents rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP une solution compensatrice.

En cas d'impossibilité pour le membre adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants. Aucun panier ne sera remboursé.

### **Rupture du contrat :**

Ce contrat peut-être interrompu unilatéralement par le membre adhérent, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement dans la liste des autres membres adhérents de l'AMAP de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement.

Ce contrat peut-être interrompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de l'AMAP de trancher.

### **Règlement :**

\*\* **6 paniers viande** au prix de.....€, soit un prix total viande de : 6 \* .....€ = .....€ **(1)**.  
(23€=>138€ / 31€=>186€ / 34€=>204€ / 39€=>234€ / 49.5€=>297€)

Nombre de portions :..... (pour les paniers à 23 €, le nombre de portion est limité à 3).

\*\* **Abats :** **Foie d'agneau** (16,00 € / kg, sachant qu'une tranche de foie fait environ 150g), **rognon d'agneau** (1€ / pièce) et **cœur d'agneau** (13,80 € / kg) au cours de la période s'étalant de début avril à fin septembre (à préciser sur le tableau ci-dessous) **(2)**.

**Total : (viande) + (Abats) = .....€ (1) + .....€ (2) = .....€ (1) +(2).**

Le règlement se fait par chèques à l'ordre du GAEC de la Cordière (possibilité de payer en 3 fois (montant total du contrat divisé par 3).

Chèque n°..... Banque ..... montant :..... € débité en début de contrat.

Chèque n°.....Banque.....montant :.....€ débité début juin 2012.

Chèque n°.....Banque.....montant :.....€ débité début août 2012.

### **Calendrier :**

Date	Viande	Foie d'agneau (16,50 € / Kg)	Rognon d'agneau (1€ / Pièce)	Cœur d'agneau (14,30 / € Kg)
29/03/2012	X			
26/04/2012	X			
24/05/2012	X			
21/06/2012	X			
19/07/2012	X			
06/09/2012	X			

Signature du producteur :

Le producteur « 06 88 44 71 39 » « bergeriedelacordiere@gmail.com »

[www.bergeriedelacordiere.fr](http://www.bergeriedelacordiere.fr) représenté par Marie Arcan.

Signature (rappel du nom obligatoire !) du membre adhérent :